Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260505-2026_051_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 MAI 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE CINQ MAI, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 29 avril 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Stéphane de SALLIER DUPIN, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yves RUFFET, Yvonnick GOUAULT, Nicolas BESREST.

Yvon BERHAULT, Paulette BEUREL, Marie-Sergine BÉZARD, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Gilles BOURRÉ, David BULROT, Myriam CARIMALO, Christelle CARRO (*Suppléante de Daniel COMMAULT, absent*), Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Nadège FRANÇAIS, Julie GAUDIN, Vanessa GERTSCH, Jean-Luc GOUYETTE, Alain GUILLOT, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Guy HEURTAULT, Laurent JOSSET (*Suppléant de Catherine DREZET, absente)*, Loïc LANDIN, Marine LE BOUEDEC, Nadège LE GUEN, Jean-Marie LE MOUNIER, Pascal LEBRETON, Nicolas LORMEL, Roland LUCAS, Christophe MARCHAND, Alexis MENARD, Xavier MERPAULT, Valérie MORFOUASSE, Michel PESLIER, Dominique PORTAL, Antoine RAVARD, Nicolas RÉALLAND, Catherine RENAULT, Sylvain RENAUT, Michel RICHARD, Patrice RONDEL, Christian TARDY, Catherine TIENGOU, Annie VALO, Jackie VENTUROLI.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Marie-Claude LESNÉ donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Virginie DEBEGUE donne pouvoir à Alain GUILLOT,
- Pierre-Alexis BLEVIN, Samy GOASTER, André HAMON,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Yvon BERHAULT

Délibération n°2026-051

Membres en exercice : 69 Présents : 63 Absents : 6 Pouvoirs : 3

AFFAIRES GENERALES
COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE BUREAU
PAR DELEGATION DU CONSEIL LORS DE LA PRECEDENTE MANDATURE

Le Président doit rendre compte des délibérations prises par le Bureau dans le cadre des délégations accordées.

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260505-2026_051_DELIB-DE

Vu :
- Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,
- La délibération n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations octroyées au Bureau par le Conseil communautaire,

Après cette présentation :

Le Conseil communautaire prend acte des délibérations prises par le Bureau lors de la séance du 3 mars 2026 :

- **Procès-verbal du Bureau communautaire**
  - Délibération n°2026-036 – Approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 13 janvier 2026.
- **Conventionnement**
  - Délibération n°2026-037 – Approbation du partenariat avec l'association SOLAAL Bretagne pour la mise en culture des parcelles cadastrées ZB 236 et ZB 238 (Pommeret) dans le cadre de la mise en œuvre d'actions en faveur d'une alimentation durable de la lutte contre la précarité alimentaire sur le territoire.
  - Délibération n°2026-038 – Approbation des termes et conditions de la convention à signer avec la Fondation du Patrimoine afin de bénéficier du versement de la dotation « Prix impact régional 2025 », dans le cadre du projet de mise en valeur du site Natura 2000 des Landes de La Poterie.
- **Finances et comptabilité**
  - Délibération n°2026-039 – Octroi de la garantie de Lamballe Terre & Mer à hauteur de 50% pour le remboursement du prêt d'un montant de 1 196 780 € (soit 598 390 €) souscrit par la SA HLM Coopalis auprès de la Caisse d'Epargne en vue de la réalisation de 6 logements locatifs sociaux à Lamballe-Armor.
  - Délibération n°2026-040 – Octroi de la garantie de Lamballe Terre & Mer à hauteur de 50% pour le remboursement du prêt n°184541 d'un montant de 478 641 € (soit 239 320,50 €) souscrit par la SA HLM La Rance auprès de la Caisse des dépôts et consignations en vue de l'acquisition en VEFA de 3 logements locatifs sociaux à Pléneuf-Val-André.
  - Délibération n°2026-041 – Octroi de la garantie de Lamballe Terre & Mer à hauteur de 50% pour le remboursement du prêt n°183310 d'un montant de 1 744 426 € (soit 872 213 €) souscrit par la SA HLM La Rance auprès de la Caisse des dépôts et consignations en vue de la construction de 12 logements locatifs sociaux à Lamballe-Armor (Planguenoual).
  - Délibération n°2026-042 – Octroi de la garantie de Lamballe Terre & Mer à hauteur de 50% pour le remboursement du prêt n°181012 d'un montant de 2 312 667 € (soit 1 156 333,50 €) souscrit par l'OPH NEOTOA auprès de la Caisse des dépôts et consignations en vue de la construction de 22 logements locatifs sociaux à Lamballe-Armor.
  - Délibération n°2026-043 – Octroi de la garantie de Lamballe Terre & Mer à hauteur de 50% pour le remboursement du prêt n°182603 d'un montant de 517 386 € (soit 258 693 €) souscrit par l'OPH NEOTOA auprès de la Caisse des dépôts et consignations en vue de la construction de 5 logements locatifs sociaux à Lamballe-Armor.
- **Domanialité**
  - Délibération n°2026-044 – Cession de la parcelle 270 ZN 99 (1 736 m²), située sur le Parc d'Activités de Lanjouan 2 à Lamballe-Armor, au bénéfice de la SCI RYBE 122, ou toute autre société désignée par cette dernière, au prix de 40 € HT/m², soit 69 440 € HT, sous réserve de la délivrance d'un arrêté de permis de construire. Cette délibération abroge la délibération n°2023-020 du 14 mars 2023.

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260505-2026_051_DELIB-DE

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor,
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 13/05/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

